

économique, de sorte qu'on peut dire qu'au Québec, il n'y a qu'un pôle économique, financier et commercial constitué par la zone métropolitaine de Montréal.

Monsieur le président, étant donné ces inégalités régionales évidentes, il ne nous sert à rien de déblatérer inutilement et de comparer ces régions les unes aux autres. A mon avis, tous les députés se rendent compte que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes au Canada, lorsqu'on établit des comparaisons entre ces régions.

Qu'il nous suffise de dire qu'il y a des provinces très riches et des provinces riches, mais non exploitées ou développées. Certaines provinces de l'Est sont dans une situation essentiellement différente de celles de l'Ouest ou du Centre. En somme, notre pays est tel qu'on ne peut mettre tout dans le même panier. Est-ce à dire qu'on ne peut concevoir une économie ou des investissements gouvernementaux absolument homogènes? Au contraire, monsieur le président, nous devons accorder une aide adaptée aux diverses régions, selon leurs besoins.

On ne peut plus, monsieur le président, avoir une politique d'expansion économique uniforme pour tout le Canada. C'est impensable. Le Canada ne constitue vraiment pas un tout homogène, et ce fut une erreur, autrefois, de le croire et d'agir en conséquence, car si l'on considère le Canada comme un tout homogène, on ne pourrait pas éviter qu'il chavire dans la confusion économique, de la même façon qu'il est présentement menacé de tomber dans la confusion linguistique.

Quel spectacle le Canada présente-t-il actuellement, monsieur le président? C'est celui d'un pays foncièrement perturbé par une révolution que certains ont qualifiée de tranquille, d'autres, d'économique, etc.

Nous connaissons un Québec nerveux, des provinces perplexes, des provinces riches et des provinces pauvres.

Et aujourd'hui, on institue un nouveau ministère, celui de l'Expansion économique régionale. Même si l'on ne peut s'attendre à ce que cette initiative règle tous les problèmes, je n'en suis pas moins d'avis, qu'avec les instruments que l'honorable ministre a énumérés au cours de ses remarques préliminaires, il sera certainement possible d'aider les Canadiens, pourvu que le ministre, avant d'organiser son ministère ou d'accorder quelque aide financière que ce soit, se rapproche du peuple et s'efforce de comprendre ses besoins plutôt que de rester ancré, comme je crains qu'il le fera, dans l'«establishment», et de s'en tenir à une administration de plus en plus étrangère à la population.

Le ministre nous parlait de moyens comme la réadaptation sociale en milieu rural, le programme de développement industriel, les pro-

grammes d'aménagement régional, la création d'une structure interministérielle grâce à un processus fédéral-provincial. Il parlait également d'accorder des subventions ou des prêts aux provinces ou aux municipalités, ainsi que des subventions ou des garanties de prêt en vertu d'un programme destiné à stimuler l'industrie.

Voilà, monsieur le président, des mesures qui, dans l'ensemble, peuvent favoriser l'expansion économique régionale et faire du Canada un pays progressif, où seront éliminées les injustices entraînées par les inégalités régionales.

Cependant, monsieur le président, à ce stade-ci du débat sur la formation de ce nouveau ministère, je ne puis m'empêcher de poser certaines questions à l'honorable ministre.

Lorsqu'il nous parle par exemple d'accorder des subventions ou des prêts aux provinces ou aux municipalités, le ministre pourrait-il donner des précisions sur les taux d'intérêt? Je lui ferai remarquer qu'à ce stade-ci du débat, le Ralliement créditiste est en faveur des subventions ou des prêts, mais que l'aide que le gouvernement canadien accorde aux pays étrangers devrait être également disponible aux Canadiens, puisque c'est d'entreprises publiques qu'il s'agit.

Pourquoi, monsieur le président, serait-il permis à la haute finance de réaliser des profits sur des prêts consentis par le gouvernement aux provinces et aux municipalités, en vue de favoriser l'expansion économique régionale? Le ministre peut-il nous préciser les conditions de ces prêts afin de nous permettre de constater si elles sont les mêmes que dans le cas des prêts que nous consentons aux autres pays?

Monsieur le président, le discours du trône, au début de la 28^e législature, commençait ainsi, et je cite:

Tous les Canadiens fondent de grandes espérances sur les réalisations futures de la présente législature.

Et plus loin, le discours du trône mentionnait aussi, et je cite:

... une conscience réfléchie des réalités.

Or, monsieur le président, en créant ce nouveau «super ministère», comme les journaux l'ont qualifié, on veut s'attaquer aux écarts régionaux.

● (4.10 p.m.)

Le Canada vit actuellement un drame monétaire qui constitue la source du problème. Il s'ensuit inévitablement, monsieur le président, des problèmes économiques et sociaux. Pour prouver que cet avancé est vrai, je me contenterai de citer l'exemple du financement dans le domaine public.

Depuis fort longtemps, monsieur le président, les gouvernements libéral ou conservateur progressiste ont adopté une politique